



Un usage persistant de la voiture en Centre-Val de Loire pour aller travailler, y compris sur de courtes distances

En 2017 pour aller travailler, les actifs du Centre-Val de Loire sont très attachés à l'usage de leur voiture, y compris sur de courts trajets inférieurs à 5 km. À ce seuil, un peu plus d'un actif sur cinq marche ou utilise un vélo. Ces modes de déplacements dits « doux » ou « actifs », souvent vus comme des vecteurs de la transition écologique, sont davantage utilisés en milieu urbain. Les femmes, qui habitent plus près de leur travail que les hommes, privilégient l'un de ces modes et marchent le plus, de même que les employés et les cadres.

Auteur : Gilles Toutin (Insee)

Le changement dans les comportements individuels et collectifs, notamment par l'utilisation de modes de transport moins agressifs pour l'environnement, est devenu l'un des enjeux clefs de la transition écologique. Les déplacements domicile-travail courts, pour lesquels il est possible de faire des choix alternatifs à la voiture, peuvent mettre en relief l'évolution de ces comportements dans une région où 90 % de la population vit dans une des 40 aires d'attraction des villes et où l'usage de la voiture s'accroît depuis 10 ans. Pour un trajet de moins de 5 km, 21,7 % des actifs utilisent un mode doux (*définitions*) pour aller travailler, soit 0,4 point en dessous de la moyenne nationale de province. Mais à moins de 2 km, ils sont 35,3 %, à 0,5 point au-dessus de la moyenne française. Entre voiture et vélo, ce qui apparaît comme un paradoxe n'est que le reflet de la périurbanisation des emplois dans la région et l'aménagement urbain de parcours adaptés, par exemple le développement de pistes cyclables.

Les actifs utilisent beaucoup leur voiture, y compris pour des trajets de moins de 5 km

En Centre-Val de Loire, 300 157 actifs réalisent un trajet inférieur à 5 km pour se rendre sur leur lieu de travail (*figure 1*). Ils représentent 32,1 % des actifs de la région, proportion légèrement inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble des régions françaises, hors Île-de-France (33,7 %). Quelle que soit la distance parcourue, les actifs marquent une nette préférence pour l'utilisation de la voiture lorsqu'ils vont travailler,

davantage en région qu'en France de province. 90,3 % d'entre eux y ont recours pour un trajet long supérieur à 5 km, soit 0,5 point au-dessus de la moyenne nationale. Et cet écart se creuse à 2,5 points pour les trajets inférieurs à 5 km, affirmant une propension certaine des actifs de la région à utiliser leur automobile pour aller travailler.

Un usage particulièrement notable du vélo sur les très courtes distances

Plus la distance diminue entre les lieux d'habitation et de travail et plus les modes de transport sont diversifiés : 7,3 % des actifs qui travaillent à moins de 5 km utilisent les transports en commun, 1,7 % prennent un deux roues motorisés. À cette distance, un peu plus d'un actif sur cinq utilise les modes doux, la marche, la trottinette ou bien le vélo, un peu en dessous de la moyenne de France de province (21,7 % contre 22,1 %). Les actifs de Centre-Val de Loire marchent moins que dans les autres régions (15,9 % contre 16,9 %) mais utilisent plus le vélo (5,8 % contre 5,2 %). Sur des distances très courtes de moins de 2 km, l'usage de la marche reste en retrait par rapport à la France de province (28,4 % contre 29,5 %), alors que l'utilisation du vélo augmente : 6,9 % des actifs de la région prennent leur bicyclette alors qu'ils ne sont que 5,3 % en France de province. Le Centre-Val de Loire est la seule région avec Pays de la Loire où l'on observe une augmentation significative de l'usage du vélo sur les très courts trajets. À cette distance, les transports en commun sont aussi moins utilisés (4,1 %).

1 Même à moins de 5 km, la voiture reste le mode le plus utilisé pour se rendre sur son lieu de travail

Part des modes de déplacement selon la distance domicile-travail à parcourir (en % d'actifs)

Modes de déplacement	En région Centre-Val de Loire			En France de province		
	Moins de 2km	Moins de 5km	Toutes distances	Moins de 2km	Moins de 5km	Toutes distances
Mode de déplacement doux	35,3	21,7	7,8	34,8	22,1	8,4
- dont Marche à pied	28,4	15,9	5,5	29,5	16,9	6,1
- dont Vélo	6,9	5,8	2,3	5,3	5,2	2,3
Deux roues motorisées	1,4	1,7	1,4	1,6	2,0	1,7
Voiture	59,3	69,2	83,5	58,3	66,7	82,0
Transport en commun	4,1	7,3	7,3	5,2	9,2	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'actifs concernés	135 100	300 200	935 000	2,9 millions	6,4 millions	19 millions
% d'actifs concernés	14,4	32,1	100,0	15,3	33,7	100,0

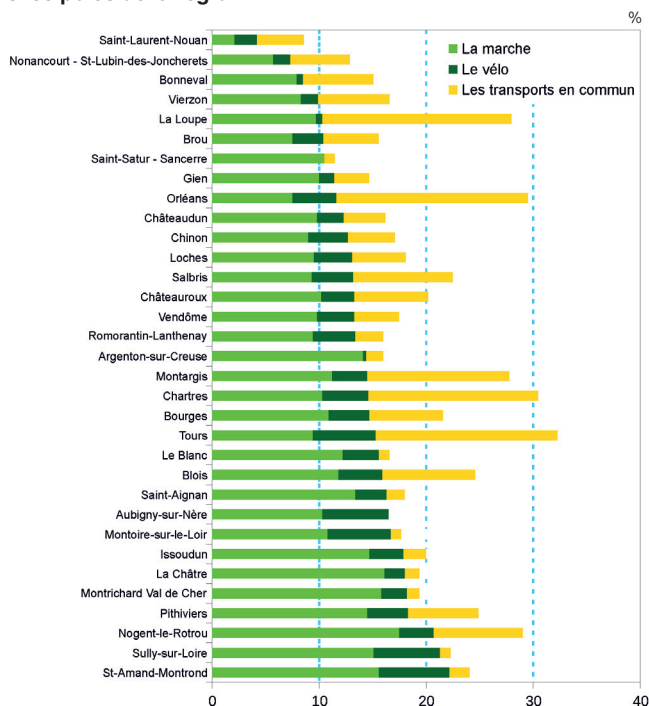
Lecture : Lorsqu'ils habitent à moins de 2 km de leur travail, 6,9 % des actifs de Centre-Val de Loire se déplacent à vélo (5,3 % en France de province).

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric

2 Les modes doux sont utilisés dans les pôles urbains

Part des modes doux (marche et vélo) et des transports en commun dans les pôles de la région



Lecture : La part des modes doux est la plus importante dans le pôle urbain de Saint-Amand-Montrond : 22 % des déplacements domicile-travail sont effectués en vélo ou en marchant. 2 % le sont en transport en commun.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, et habitant dans un pôle urbain de Centre-Val de Loire.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric

Les femmes et les employés privilégient la marche

Les femmes actives habitent plus près de leur travail que les hommes : 34,2 % sont à moins de 5 km contre 30,1 % pour les hommes. Elles peuvent ainsi privilégier les modes doux (22,3 % contre 21,1 %) et 17,8 % d'entre elles vont travailler à pied alors que seuls 13,9 % des hommes utilisent ce mode de déplacement. À l'inverse, ils sont proportionnellement plus nombreux à prendre un vélo (7,2 % pour 4,5 chez les femmes). Les femmes recourent aussi plus souvent aux transports en commun (9,2 % contre 5,2 %) alors que les hommes sont davantage enclins à utiliser leur voiture (70,8 % contre 67,8 % pour les femmes).

Toujours sur courtes distances domicile-travail, les employés (19,4 %), les agriculteurs (19 %), puis les cadres (17,6 %) marchent le plus. Ces derniers utilisent le plus le vélo (7,8 %) même si cette proportion reste inférieure à leurs pairs de France de province (9,2 %). Les artisans commerçants utilisent peu les modes de déplacements doux et sont même la catégorie professionnelle qui privilégie la voiture pour faire moins de 5 km (83,5 %). Habitant et travaillant dans les milieux les plus urbanisés qui disposent d'infrastructures de transports, les employés (10,3 %) et les cadres (7,0 %) peuvent le plus souvent utiliser les transports en commun sur courtes distances.

L'usage des modes doux n'est pas fonction de la taille du pôle d'attraction

Les choix effectués par les actifs lors des déplacements domicile-travail sont à mettre en regard de la concentration des emplois dans la région, de la distance à ces pôles des aires d'attraction des villes (*définitions*) et des infrastructures mises en place pour faciliter les déplacements. Un actif est plus enclin à marcher ou à prendre le vélo s'il se trouve près de son lieu de travail et si des pistes cyclables ont été aménagées. C'est aussi vrai pour les transports en commun qui ne sont pas considérés comme transport doux.

Encadré 1

Les déplacements domicile-travail sont les plus longs en Centre-Val de Loire

En 2017, les actifs qui habitent en Centre-Val de Loire parcourent les plus longues distances pour se rendre sur leur lieu de travail. Ils effectuent en moyenne un trajet de 17,9 km, devant ceux des Hauts-de-France (17,6 km) et de Normandie (17,1 km). La proximité géographique avec Paris explique en partie cette distance ainsi que le système urbain de la région centré autour de deux grandes métropoles et des pôles d'attraction de moindre envergure qui maillent un territoire essentiellement peu dense. En relation avec ce record de distance parcourue, la part d'actifs de la région se déplaçant en voiture pour travailler est de 83,5 %, au-dessus de la moyenne française hors île-de-France (82 %) mais en dessous d'autres régions comme Bourgogne-Franche-Comté (84,5 %) ou Bretagne (86,1 %).

De fait, en Centre-Val-de-Loire, les plus fortes proportions d'actifs se déplaçant en mode doux, se situent avant tout dans les pôles des aires d'attraction des villes. 13,8 % des actifs des pôles y ont recours (16,8 % dans les villes-centres), alors que ce taux n'est que de 4,1 % dans les couronnes des pôles et 6 % pour les communes hors influence des pôles.

Les modes doux sont principalement utilisés en milieu urbain, mais c'est dans certains pôles de moins de 5 000 emplois qu'ils sont les plus fréquemment utilisés en Centre-Val de Loire : plus de 20 % des actifs de Saint-Amand-Montrond, Sully-sur-Loire ou Nogent-le-Rotrou utilisent la marche ou le vélo (*figure 2*). Ils sont encore nombreux à utiliser ces modes actifs dans les plus grands pôles comme Tours, Bourges, Chartres, Montargis et Orléans, où l'on trouve pourtant les plus fortes concurrences avec des réseaux de transports en commun.

Les modes doux progressent en milieu urbain mais la périurbanisation pénalise leur évolution

L'usage de la voiture par les actifs en emploi a augmenté en Centre-Val de Loire, allant à l'encontre de la tendance observée en France de province, en diminution. Cette augmentation entre 2015 et 2019 est essentiellement le fait d'un renforcement de la périurbanisation : 89,5 % des actifs des couronnes des pôles utilisent leur voiture pour travailler (+ 0,8 point). Dans le même temps, l'usage de la voiture diminue de - 1,3 point dans les pôles urbains de la région (de 72,5 % à 71,2 %) et stagne dans l'ensemble des communes hors attractions des pôles, alors qu'il augmente à l'échelle nationale (+ 0,8 point).

L'usage des modes doux se développe dans les pôles urbains de la région à peu près au même rythme qu'en France de province (+ 0,3 point entre 2015 et 2019), et toujours en raison d'une augmentation du vélo (+ 0,3 point dans les pôles) alors que l'usage de la marche est en léger retrait (- 0,1 point).

Le développement des modes de déplacements doux progresse tout de même globalement et pourrait encore progresser en Centre-Val de Loire, notamment si la forte proportion d'actifs qui utilisent leur voiture à courte distance en milieu urbain choisit un mode alternatif. Les modes doux ont cependant une limite spatiale à une utilisation quotidienne, et d'autres solutions comme les véhicules électriques (voiture ou vélo) pourraient amener les utilisateurs de véhicules thermiques à changer leurs habitudes de transport. ♦

Définitions et Méthodologie

Les déplacements « doux » ou « actifs » caractérisent les modes de transports sans moteur thermique, sans gaz à effet de serre : la marche, le vélo et la trottinette avec ou sans assistance électrique.

Les résultats sont issus du recensement de population de 2017 (France hors Mayotte). Le champ est constitué des actifs en emploi ou en apprentissage âgés de 15 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire. Les personnes ne se déplaçant pas ou ayant déclaré un lieu de travail à plus de 150 km de leur logement ne sont pas prises en compte dans cette étude.

Le distancier Metric de l'Insee fournit les distances routières entre lieu de résidence et lieu de travail suite à géolocalisation des adresses d'habitation et d'emploi.

Le zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV) définit l'aire d'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Péro

Chef de service :
Vincent Bernard

Rédactrice en chef :
Muriel Auzanneau

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2021

Pour en savoir plus :

- [La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances. Insee Première n°1835, janvier 2021.](#)
- [En Centre-Val de Loire, 90 % de la population vit dans une aire des 40 aires d'attraction des villes. Insee Analyse n°69, décembre 2020.](#)
- [Pédaler pour aller travailler. Insee Flash Centre-Val de Loire n°25, janvier 2017. Partir de bon matin, à bicyclette. Insee Première no 1629, janvier 2017.](#)
- [Partir de bon matin, à bicyclette. Insee Première no 1629, janvier 2017.](#)

